

QUELQUES REFLEXIONS SUR LES REFERENTIELS (LETTRES ET LANGUES ; DEG ; SHS).

On notera en premier lieu la similitude, **Puniformité** de ces référentiels qui ont pourtant été élaborés par des spécialistes des diverses disciplines concernées¹. Il en résulte que les spécificités de celles-ci sont gommées, l'accent étant mis sur des acquis vagues, passe-partout tels l'autonomie dans le travail, l'esprit critique, la capacité à travailler seul et en équipe... que l'on retrouve partout et dont on ne sait s'il faut les ranger dans le préprofessionnel ou le transversal.

Ce caractère (délibéré ?) imprécis semble résulter de **l'absence de définition des acquis disciplinaires** (le référentiel SHS précise même qu'il n'abordera pas ce domaine) qui forment pourtant la base et la spécificité de chaque licence. Même s'il ne s'agit pas de donner des programmes ou des contenus, mais de déterminer un cadre de travail et de formation intellectuelle et humaine, éluder la question de la connaissance est une erreur grave, car elle produit un cercle infernal : ne sachant pas de quoi l'on parle, il est aisé de se laisser aller à la généralité qui permet de tout dire sans s'engager à rien, ce qui fausse d'emblée le travail de réflexion fourni ainsi que la teneur de la réforme envisagée. Autre effet pervers : la mise entre parenthèses de toute spécificité **uniformise la masse des licenciés** qui auront tous pratiquement les mêmes compétences transversales et préprofessionnelles (les seules qui comptent en réalité ou qui du moins passent bien avant les connaissances) et trouveront peut-être plus facilement un emploi, mais au détriment de leur vocation première (même si, dans le contexte actuel de crise, de précarité, de paupérisation, de chômage, la « vocation première » devient de plus en plus un luxe inaccessible).

Cette imprécision va de pair avec des **exigences disparates**. Certaines sont de niveau plus qu'élémentaire (rédiger un C.V. par exemple), d'autres sont purement et simplement irréalistes si l'on considère le niveau des étudiants de première année : maîtrise parfaite du français, bonne connaissance d'une langue étrangère, capacité à comprendre et s'exprimer dans une langue autre que le français. En théorie cela devrait être le cas, en pratique il convient de baisser les exigences d'un cran : une bonne maîtrise du français serait déjà une belle réussite.

Nombre des objectifs fixés par les référentiels ne sont pas des acquis universitaires alors qu'ils sont présentés comme tels : savoir motiver une équipe, respecter la spécificité d'autrui, faire preuve d'esprit critique, savoir se mettre en question, faire usage des compétences acquises face à une situation inédite (ce qui a permis à l'*homo* de devenir *sapiens*, sans attendre le référentiel). Le cursus de la licence peut et doit les développer, mais assimiler ce qui relève du caractère, de l'éducation, de la motivation individuelle à l'absorption d'un savoir est à la fois ambigu et dangereux, car il réduit la Vie à l'Université, alors que les deux entités devraient être complémentaires, sans oublier le risque de dérapage dans le politiquement correct. Après l'uniformisation des compétences donnant accès au monde du travail, uniformisation des personnalités sous couvert d'un pseudo « humanisme » (faute d'autre terme) : comme si l'Université se chargeait de pallier des carences éducatives, sociales qui se sont développées bien en amont.

Conclusion :

En résumé, les carences de ces référentiels se cristallisent sur les termes suivants : **confusion / assimilations abusives, imprécision(s), uniformisation**.

Une dernière remarque : pourquoi les référentiels ne fixeraient-ils pas **un seuil minimum de compétences en dessous duquel l'étudiant ne pourrait prétendre au titre (ou au grade) de licencié** ? Cela permettrait d'établir une homogénéité, une certaine garantie de qualité et le futur employeur aussi bien que le futur directeur de thèse ou l'équipe pédagogique en Master sauraient (à peu près) à quoi s'en tenir sur leur futur public ou leur nouvelle recrue.

Syndicat Autonome SUP-LSH

¹ Les STAPS ne sont pas prises en compte. Toutefois les remarques précédentes demeurent en gros justes, parce que leur référentiel est assez semblable aux trois autres.